

Élections législatives des 10 et 17 juin 2017
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

UN ARCHIPEL GAGNANT

©Studio Briand

ANNICK GIRARDIN

STÉPHANE CLAIREAUX, suppléant



Majorité

Présidentielle !



www.annickgirardin.fr



UN ARCHIPEL GAGNANT

Chers amis de Saint-Pierre et de Miquelon

Relevons ensemble les grands défis de l'Archipel.

Développer durablement l'économie de notre territoire, en soutenant nos entreprises, en répondant aux exigences de la transition énergétique et en créant les emplois de demain pour nos jeunes ; préserver et améliorer notre qualité de vie, en protégeant mieux nos concitoyens et en accompagnant le monde associatif... C'est le sens du projet que je vous propose.

Je m'engage à mener ces combats avec toute mon énergie et je le souhaite, avec tous les élus et les forces vives du territoire. Parce que nous tenons tous à notre archipel avec ferveur et passion. Sachons mettre de côté tout ce qui nous divise pour enfin mettre à jour ce qui nous unit.

Je n'ai qu'un seul parti, c'est celui de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Un nouvel élan se dessine en France. Notre archipel doit saisir cette chance, pour se rassembler et faire de Saint-Pierre et de Miquelon des territoires gagnants !

*Unissons nos forces pour l'intérêt supérieur de Saint-Pierre et Miquelon !
Annick Girardin*

Le défi de la méthode : la parole au territoire

✓ Mobiliser le Conseil des élus

Redonner l'envie aux responsables locaux de porter ensemble les grands dossiers de l'Archipel. Le temps est à la réconciliation, dans l'intérêt de la population. L'idée n'est pas d'être d'accord sur tout, mais d'avancer ensemble sur l'essentiel.

✓ Accompagner les associations et institutionnels

Soutenir les partenaires associatifs et institutionnels (notamment les nouvelles équipes de la CACIMA et de la CPS) dans le portage de leurs projets ou dans leurs choix de réforme.

✓ Soutenir les collectivités

- S'engager dans une nouvelle dynamique de partenariat avec les collectivités locales et faciliter leurs relations avec l'Etat.

- Permettre aux collectivités de se libérer du carcan administratif inadapté au territoire (adaptation de la réglementation et simplification des normes).
- Apporter un soutien actif aux collectivités pour faire aboutir leurs projets structurants.

✓ Le dialogue avec les entreprises

- Entretenir un dialogue permanent avec les entreprises pour relayer leur parole auprès des institutionnels.
- Favoriser la recherche de nouveaux partenaires et la mise en place de réseaux.

✓ Redonner la parole aux citoyens

Consulter les citoyens sur :

- Des projets de loi et les grands dossiers du territoire, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la loi Egalité Réelle Outre-mer et lors des assises de l'outre-mer qui débiteront en septembre 2017.
- L'attribution des aides destinées à soutenir les associations.

Le défi du désenclavement : la clé de notre avenir

✓ Améliorer notre desserte aérienne

- Dans le cadre de la négociation de la prochaine Délégation de Service Public (DSP) pour la desserte aérienne : soutenir une baisse des tarifs avion et défendre l'idée d'un vol quotidien, toute l'année, pour sortir ou entrer sur le territoire.
- Définir et valider une expérimentation d'une ligne directe sur Paris dès 2018.
- Obtenir l'allongement de la piste de Saint-Pierre et moderniser l'aérodrome de Miquelon pour améliorer les conditions de desserte.
- Veiller à ce que l'Archipel bénéficie de la mesure des billets aidés Outre-mer dans le cadre de la politique de mobilité pour les outre-mer.

✓ Positionner notre Archipel au cœur de son bassin maritime

- Faire de l'Archipel un territoire intégré dans son bassin maritime et une plateforme portuaire et aéroportuaire de premier plan en Atlantique Nord.
- Promouvoir la destination et l'image de Saint-Pierre-et-Miquelon en métropole, au Canada et dans le monde.
- Accompagner la CACIMA, le Cluster maritime... pour une meilleure intégration de nos entreprises dans leur environnement régional.

Le défi du développement économique : la condition de notre survie

✓ Développer notre économie bleue

- Veiller à la mise en œuvre rapide du chantier de rénovation du quai en eaux profondes, en corrélation avec les besoins des actuels et futurs usagers.
- Soutenir les travaux engagés pour une réorganisation et une rénovation globale des ports de Saint-Pierre et de Miquelon.
- Créer la dynamique autour d'un projet de quai de plaisance adossé à un chantier de réparation navale.
- Inciter à la création d'un comité d'attribution et de suivi du fonds pêche et aquaculture de 500.000€ par an pendant 4 ans annoncé par le gouvernement en octobre 2016.
- Accompagner les porteurs de projet de la plateforme de transbordement et du terminal de croisière.
- Conforter le rôle et les moyens des acteurs de l'Etat en mer pour assurer le contrôle de notre espace maritime et des richesses qu'il contient.
- Maintenir la mobilisation en faveur du plateau continental et engager les discussions techniques franco-canadiennes.

✓ Faciliter la vie des PME et artisans

- Simplifier les normes pour les petites et moyennes entreprises (PME).
- Participer à la réflexion sur la suppression du Régime Social des Indépendants (RSI) pour l'adosser au régime général de la sécurité sociale.

✓ Favoriser le retour au pays

- S'appuyer sur nos ressources et atouts : pêche, aquaculture, agriculture et alimentation, tourisme, biodiversité, positionnement géostratégique et développement numérique, pour inciter nos jeunes (étudiants ou jeunes actifs) et nos créateurs d'entreprise à revenir sur le territoire.
- Activer la mesure du CIMM (Centres d'Intérêts Moraux et Matériels) pour les fonctionnaires afin de faciliter leur retour sur l'Archipel et favoriser la mobilité.

✓ Activer les moyens publics en faveur de l'Archipel

- Veiller aux soutiens financiers de l'Europe en faveur de l'Archipel, notamment lors de la renégociation des budgets qui suivra le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.
- Défendre un nouveau modèle de défiscalisation adapté à des projets à l'échelle de l'Archipel.
- Simplifier et faciliter les partenariats avec les investisseurs et les acteurs économiques régionaux.
- Activer les réseaux pour que les agences de l'Etat s'implantent ou mettent en place les moyens pour leur représentation locale : BPI France (Banque Publique d'Investissement), Agence Française de Développement (AFD)...
- Mobiliser les moyens pour la mise en place d'une dynamique de territoire en faveur des secteurs porteurs du tourisme et de l'agriculture.

Le défi de la qualité de vie : une nécessité pour tous

✓ Poursuivre la réorganisation et l'amélioration de notre système de santé

- Améliorer la coordination et la prise en charge des EVASAN.
- Poursuivre les travaux menés pour créer l'observatoire de la santé et redéfinir les missions de l'ATS.
- Passer avec chaque Province Atlantique canadienne un accord de sécurité sociale pour nos étudiants et ressortissants.

✓ Répondre aux besoins de nos aînés

- Favoriser la qualité de vie et le bien-être des plus âgés et des personnes dépendantes en soutenant les projets de nouvelles structures d'accueil (EHPAD...).

- Favoriser les mesures d'accompagnement en faveur des « aidants » (accueil de jour, don de RTT entre collègues...)

✓ Accompagner les familles et les plus jeunes

- Soutenir la mise en place de la Protection Maternelle Infantile (PMI) afin d'assurer à la population les meilleurs soins dès le plus jeune âge.
- Identifier et mobiliser les moyens pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement vers la réussite des enfants et adolescents en difficulté.
- Accompagner les projets innovants de prise en charge des plus jeunes, notamment en période extrascolaire.
- Permettre l'accès à un(e) auxiliaire de vie scolaire à tous les enfants en situation de handicap qui en ont besoin pour avoir une scolarité comme les autres.
- Défendre la prise en compte de la situation des personnes aidantes dans le calcul de l'âge de départ à la retraite.
- Agir en faveur du versement des allocations familiales dès le premier enfant.

✓ Accroître le pouvoir d'achat

- Veiller à l'application de la mesure de revalorisation annuelle et automatique des retraites basée sur le coût de la vie.
- Défendre la revalorisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).
- Maintenir l'indexation outre-mer.
- Renouveler auprès du Ministère du Budget la demande d'équité relative aux jours d'absence, dans le règlement de l'ITR (Indemnité Temporaire de Retraite).
- Soutenir l'objectif national de remboursement à 100% d'ici 2022, des frais de lunettes, appareils dentaires et auditifs.

✓ Répondre aux besoins en logement

- Maintenir la Ligne Budgétaire Unique (LBU) gérée par le Ministère des outre-mer au bénéfice des projets logement.

- Participer à l'élaboration de l'ordonnance visant à étendre les aides au logement à SPM.

✓ Etre aux côtés des associations

Accompagner les porteurs de projets associatifs dans la recherche de financements publics ou privés, au niveau régional, national et européen.

Les défis d'avenir (écologie, transition énergétique, numérique, recherche scientifique...) :
préparer le futur de nos enfants

✓ Inscrire l'Archipel dans les plans nationaux

- Faire bénéficier l'Archipel de l'enveloppe annoncée par le Président de la République d'un milliard d'euros d'investissements sur 5 ans pour les outre-mer et diriger les sommes vers des projets innovants (écologie, transition énergétique, numérique...).
- Inclure l'Archipel dans le grand plan de rénovation des bâtiments publics, de l'Etat et des collectivités locales (4 milliards d'euros).
- S'impliquer dans l'organisation des assises de l'outre-mer pour mieux préparer l'avenir de l'Archipel.
- Atteindre ensemble l'objectif national de 32% d'énergies renouvelables d'ici 2022.

✓ Relever le défi scientifique

- Accueillir à Saint-Pierre-et-Miquelon un pôle de recherche scientifique maritime, en partenariat avec les universités de Brest et de Rimouski, dans le cadre de l'Institut France Québec Maritime (IFQM).
- Exploiter au profit de porteurs de projets locaux les résultats de l'inventaire océanographique prévu à l'été 2017 pour faire émerger des projets d'avenir, pour un territoire innovant.

Le 10 juin prochain
MOBILISEZ-VOUS dès le 1er tour
votez

Annick GIRARDIN
et Stéphane CLAIREAUX

PERMANENCE : 7 rue René Autin - SAINT-PIERRE
Tél. 41 99 98
ecrire@annickgirardin.fr
www.annickgirardin.fr

